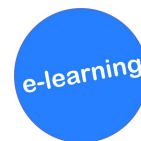


Formation Bonnes Pratiques de prescription médicamenteuse - E-LEARNING



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Modules e-learning
- › Apports théoriques
- › vidéos
- › Quiz
- › Analyse de cas cliniques
- › Ressources complémentaires (listes des médicaments à haut risque, flyer sur «les never events»)

INTERVENANTS

- › Pharmacien, praticien hospitalier, Responsable du système de management de la Qualité de la Prise en charge médicamenteuse (RSMQ-PECM), CHU Clermont-Ferrand

Maitriser les bonnes pratiques de prescription des médicaments.

PUBLIC CONCERNÉ

Prescripteurs : Praticien hospitalier, interne, Professionnel libéral, prescripteur : médecin généraliste, psychiatre, gynécologue...

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

- › Appliquer les recommandations de bonnes pratiques de prescription
- › Identifier les spécificités de la prescription médicamenteuse, en tenant compte des médicaments à risque et des populations à risque
- › Identifier les risques liés aux prescriptions médicamenteuses particulières, pour éviter la iatrogénie médicamenteuse
- › Optimiser une prescription médicamenteuse pour être plus pertinent

CONTENU

- › **MODULE 1 : La prescription médicamenteuse**
 - Prescrire selon la réglementation
 - Médicaments à Haut Risque
 - Populations à risque
- › **MODULE 2 : Les prescriptions particulières**
 - « Prescription » sur ordre oral
 - Prescriptions conditionnelles ou « Si besoin »
 - Prescriptions hors AMM
- › **MODULE 3 : La Pertinence des prescriptions**
 - Recommandations de bon usage des médicaments en fonction du contexte clinique du patient
 - Prescription de médicaments inappropriés selon les pathologies du patient

€ TARIFS

- > Inter : 1licence
: 45 €
- > Intra : 1licence
: 45 €

- Efficience (coût/efficacité) d'un traitement médicamenteux lors de la prescription

✓ ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ À l'issue : Quiz

👤 SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> Durée : 1h30 les 4 modules + étude de cas

> Dates :

› Durée : 1h30 les 4 modules + étude de cas

› La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants.